



Tarif en Intra-entreprise

NOUS CONTACTER

Tarif en Inter-entreprise

NOUS CONTACTER

INSCRIPTIONS



centre-agree-cse.fr



04 11 95 03 89

FORMATION CSE DOCUMENT UNIQUE (DUERP)

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux membres élus du Comité Social et Économique (CSE), membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), ainsi qu'à toute personne impliquée dans la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise (représentants du personnel, responsables RH, animateurs sécurité, encadrants de proximité, etc.).

Elle est particulièrement adaptée aux élus souhaitant :

- Renforcer leurs connaissances en matière de santé et sécurité au travail,
- Contribuer activement à l'élaboration, la mise à jour et le suivi du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP),
- Développer leurs compétences de collaboration avec l'employeur et les acteurs internes/externes de la prévention afin d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier le rôle et les obligations du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail, dans le cadre de l'élaboration et du suivi du Document Unique (DUERP).
- Comprendre les principes et la méthodologie d'évaluation des risques professionnels, afin de contribuer activement à la prévention au sein de l'entreprise.
- Savoir construire, mettre à jour et exploiter le Document Unique, en respectant la réglementation et les bonnes pratiques de gestion des risques.
- Collaborer efficacement avec l'employeur et les acteurs de la prévention (service RH, médecin du travail, CSSCT, etc.) pour assurer un suivi concret et dynamique du DUERP.

MOYENS PÉDAGOGIQUES	MOYENS TECHNIQUES	MOYENS D'ENCADREMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux. Ils pourront être adaptés à l'entreprise si besoin 	<ul style="list-style-type: none"> • Ordinateur, vidéo projecteur, films . • Une clé USB contenant des documents relatifs à la mission du trésorier sera à la disposition des participants à la fin de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet
MODALITÉS DE DÉROULEMENT	SUIVI DE L'EXÉCUTION	MODE D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Présentiel en intra-entreprise • Présentiel en interentreprises • Les groupes sont limités à 10 stagiaires maximum. 	<ul style="list-style-type: none"> • Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur. • Grille d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluations des acquis en cours et en fin de formation • Quiz, contrôle continu • Mise en situation pédagogique
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	SANCTION	MAINTIEN DES COMPÉTENCES
alternance des apports théoriques et des applications pratiques sur le DUERP, études de cas, travaux en sous-groupes et échanges d'expériences entre participants	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de formation individuelle • Questionnaire de satisfaction • Attestation de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Ces formations sont renouvelées lorsque les représentants ont exercé leur mandat pendant quatre ans, consécutifs ou non. (Article L.2315-17 du code du travail).
DURÉE TOTALE	RYTHME DE LA FORMATION	HORAIRES
1 jours / 07 heures	Sur 1 jour	08:30-12:00_13:00-17:00
LIEU DE FORMATION	PÉRIODE DE RÉALISATION	TAUX DE RÉUSSITE
Sur site client/ Visioconférence	Inférieur à 2 mois	100 %
RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE	RÉFÉRENT HANDICAP	TAUX DE SATISFACTION
direction@forma-sauver.com	rh@forma-sauver.com	98 %

FORMATION CSE DOCUMENT UNIQUE (DUERP)

Domaines de compétences 1 (01H45)

LE RÔLE DU CSE DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Situer le CSE dans la politique de santé, sécurité et conditions de travail de l'entreprise.
- Identifier les obligations légales de l'employeur et les missions du CSE en matière d'évaluation et de prévention des risques.
- Comprendre la place du DUERP dans la démarche globale de prévention et son articulation avec les actions du CSE.

Domaines de compétences 2 (01H45)

MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION ET DE MISE À JOUR DU DUERP

- Connaître les étapes clés d'élaboration du Document Unique : identification, analyse et hiérarchisation des risques.
- Comprendre les méthodes d'évaluation (grilles, cotation, fréquence, gravité) adaptées aux situations de travail.
- Identifier les acteurs internes et externes à mobiliser pour enrichir et actualiser le DUERP.

Domaines de compétences 3 (01H45)

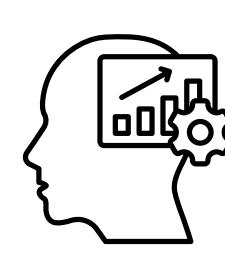
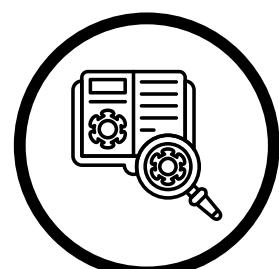
PARTICIPATION DU CSE ET PLAN D'ACTIONS DE PRÉVENTION

- Participer à l'identification des situations dangereuses et à l'analyse des risques avec les salariés.
- Contribuer à la définition et au suivi du plan d'actions de prévention issu du DUERP.
- Utiliser le DUERP comme outil de dialogue social et de pilotage de la prévention dans l'entreprise.

Domaines de compétences 4 (01H45)

SUIVI, COMMUNICATION ET MISE À JOUR DU DUERP

- Déterminer la périodicité et les conditions de mise à jour du Document Unique.
- Savoir communiquer sur les résultats et le plan d'actions auprès des élus, des salariés et de la direction.
- Intégrer le DUERP dans le fonctionnement régulier du CSE : préparation des réunions, suivi des actions correctives, traçabilité.



CONTACT

FORMASAUVER SAS est un organisme de formation agréé par le préfet de région selon la procédure prévue à l'article R. 2315-8 qui prévoit que la liste des organismes de formation mentionnée à l'article L.2315-17 est arrêtée par le préfet de région après avis du comité régional de l'emploi, de la formation de l'orientation professionnelles.



contact@centre-agree-cse.fr



3 b rue Taylor 75010 PARIS



fixe: 04 11 95 03 89 / Mobile: 06 14 47 47 63



inscriptions: www.centre-agree-cse.fr